

**Adocia**

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les comptes  
annuels établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union  
européenne

ODICEO  
115, boulevard de Stalingrad  
B.P. 52038  
69616 Villeurbanne Cedex  
S.A. au capital de € 275.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG et Autres  
Tour Oxygène  
10-12, boulevard Marius Vivier Merle  
69393 Lyon Cedex 03  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Adocia

Exercice clos le 31 décembre 2014

### Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les comptes annuels établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne

Au Président du Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Adocia et en réponse à votre demande, nous avons effectué un audit des comptes annuels établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne de celle-ci, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes annuels établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ont été arrêtés sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, le patrimoine et la situation financière de la société, au 31 décembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Villeurbanne et Lyon, le 6 mars 2015

Les Commissaires aux Comptes

ODICEO



Sylvain Boccon-Gibod

ERNST & YOUNG et Autres



Sylvain Lauria

## Bilan, IFRS

ETAT DE SITUATION FINANCIERE	Notes	31/12/2014	31/12/2013
<b>ACTIF - (En milliers d'euros)</b>			
Immobilisations incorporelles		2	3
Matériel de laboratoire	3.2	557	528
Autres immobilisations corporelles	3.2	418	418
Actifs financiers	3.3	808	244
<b>ACTIF NON COURANT</b>		<b>1 786</b>	<b>1 194</b>
Stocks	3.5	35	124
Clients et comptes rattachés	3.6	158	2
Autres actifs courants	3.7	765	3 993
Trésorerie et équivalents de trésorerie		49 800	19 415
<b>ACTIF COURANT</b>		<b>50 758</b>	<b>23 535</b>
<b>** TOTAL GENERAL **</b>		<b>52 544</b>	<b>24 729</b>

ETAT DE SITUATION FINANCIERE	Notes	31/12/2014	31/12/2013
<b>PASSIF - (en milliers d'euros)</b>			
Capital social		622	621
Prime d'émission		49 097	48 810
Réserves – part du groupe		(26 499)	(26 008)
Résultat – part du groupe		(20 715)	(4 293)
<b>INTERÊTS NON CONTRÔLANTS</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	3.9	<b>2 505</b>	<b>19 130</b>
Dettes financières long terme	3.10	728	1 814
Provisions à long terme	3.11	396	252
Passifs d'impôt différés			
Autres passifs non courants	3.12	29 568	
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>30 692</b>	<b>2 066</b>
Dettes financières court terme	3.14	1 573	420
Autres passifs financiers courants	3.14	111	83
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.13	2 649	1 784
Autres passifs courants	3.13	15 014	1 245
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>19 347</b>	<b>3 532</b>
<b>** TOTAL GENERAL **</b>		<b>52 544</b>	<b>24 729</b>

### Compte de Résultat, IFRS

ETAT DU RESULTAT GLOBAL (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Chiffre d'affaires	3.16	704	5 588
Autres revenus	3.17	3 459	3 233
<b>Total produits</b>		<b>4 163</b>	<b>8 822</b>
Charges d'exploitation hors dotations et reprises	3.15	(20 928)	(12 764)
Dotations et reprises d'amortissements et provisions	3.20	(397)	(360)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>(17 161)</b>	<b>(4 302)</b>
Autres produits et charges opérationnels			
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>(17 161)</b>	<b>(4 302)</b>
Produits financiers		608	169
Charges financières		(84)	(160)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	3.21	<b>524</b>	<b>9</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>(16 637)</b>	<b>(4 293)</b>
Charge d'impôt	3.22	(4 078)	
<b>RESULTAT NET</b>		<b>(20 715)</b>	<b>(4 293)</b>
Intérêts non contrôlants			
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>(20 715)</b>	<b>(4 293)</b>
Résultat de base par action (€)	3.23	(3,3)	(0,7)
Résultat dilué par action (€)		(3,3)	(0,7)
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>(20 715)</b>	<b>(4 293)</b>
<i>Ecart actuariels sur IFC</i>		<i>(73)</i>	<i>(5)</i>
<i>Impôts différés</i>		<i>24</i>	<i>2</i>
<i>Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</i>		<i>(49)</i>	<i>(3)</i>
<b>RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE</b>		<b>(20 764)</b>	<b>(4 296)</b>

**Tableau de flux de trésorerie, IFRS**

<b>TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE</b> <b>(en milliers d'euros)</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>Résultat net</b>	<b>(20 715)</b>	<b>(4 293)</b>
Dotation nette aux amortissements & provisions (hors actif circulant)	347	387
Plus ou moins value de cession d'actifs immobilisés	(25)	
Charges et produits calculés	3 537	271
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>(16 856)</b>	<b>(3 635)</b>
Coût de l'endettement financier net		
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>(16 856)</b>	<b>(3 635)</b>
Impôts versés		
<b>Variation des produits constatés d'avance</b>	<b>40 380</b>	<b>(5 636)</b>
<b>Variation du BFR (y compris avantages au personnel)</b>	<b>7 037</b>	<b>(1 524)</b>
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>30 561</b>	<b>(10 796)</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles	(401)	(428)
Cessions d'immobilisations corporelles & incorporelles	25	85
Acquisitions d'actifs financiers non courants	(1)	
Cession d'actifs financiers non courants	202	400
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(174)</b>	<b>57</b>
Augmentation de capital		
Nouveaux emprunts et avances remboursables	0	91
Remboursements d'emprunts et d'avances remboursables	0	(400)
Intérêts financiers nets versés	0	
Autres flux liés aux opérations de financement	0	
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>0</b>	<b>(309)</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>30 386</b>	<b>(11 047)</b>
Trésorerie d'ouverture	19 415	30 462
Trésorerie de clôture	49 800	19 415

Analyse détaillée de la variation du besoin de fond de roulement (BFR):

BFR (en milliers d'euros)	Variation 2014/2013	Variation 2013/2012
Stocks	89	(22)
Clients et comptes rattachés	(156)	313
Autres créances et avances	3 266	373
Charges constatées d'avance / autres créances	(38)	98
Provision - avantages au personnel	0	
Fournisseurs et comptes rattachés	(918)	2 058
Autres dettes	(2 957)	230
<b>Variation du BFR</b>	<b>7 037</b>	<b>(1 524)</b>

Composantes de la trésorerie nette analysée par nature et rapprochement avec le bilan :

TRESORERIE NETTE (en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Valeurs mobilières de placement (échéance < 3 mois)	6 304	15 765
Disponibilités	43 495	3 650
<b>Trésorerie nette</b>	<b>49 800</b>	<b>19 415</b>

Tableau de variation des capitaux propres, IFRS

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves et résultat	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts non contrôlants
31/12/2012	6 197 876	619	48 498	(26 090)	23 028	
Résultat de la période				(4 293)	(4 293)	
Augmentation de capital						
Paiements fondés sur des actions	14 000	1	(1)	86	86	
Autres éléments du résultat global						
Frais d'augmentation de capital						
Autres			314	(5)	309	
31/12/2013	6 211 876	621	48 811	(30 302)	19 129	
Résultat de la période				(20 715)	(20 715)	
Augmentation de capital						
Paiements fondés sur des actions	4 200	0,4	(0)	3 386	3 386	
Autres éléments du résultat global						
Frais d'augmentation de capital						
Autres			287	417	704	
31/12/2014	6 216 076	621	49 097	(47 214)	2 504	

## ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS ETABLIS SELON LES NORMES IFRS

### 1. Présentation de l'activité et des événements majeurs

#### 1.1. Information relative à la Société et à son activité

ADOCIA est une société par actions simplifiée de droit français créée le 22 décembre 2005. Elle est spécialisée dans le développement de médicaments « best-in-class » à partir de molécules thérapeutiques déjà approuvées, en particulier de protéines et d'anticancéreux. La Société a détenu une filiale à 100% (BIODEX) du 09 mars 2006 au 26 août 2011 ; date à laquelle celle-ci a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine (TUP).

Les états financiers aux normes IFRS d'ADOCIA pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 15 mars 2015 autorisés à la publication.

#### 1.2. Événements majeurs de l'exercice clos le 31 décembre 2014

L'accord de licence signé avec Eli Lilly le 18 décembre 2014 constitue le fait marquant de l'exercice.

Les termes financiers de ce contrat sont majeurs pour la Société, le montant total des revenus susceptibles d'être versés à Adocia par Eli Lilly s'élève à 570 millions de dollars. Ils se décomposent de la manière suivante : un paiement initial de 50 millions de dollars (41 millions d'euros) non remboursable, reçu le 31 décembre 2014, un potentiel de 280 millions de dollars de paiements d'étape si le produit atteint certains jalons de développement cliniques et réglementaires et jusqu'à 240 millions de dollars supplémentaires si le produit atteint certains objectifs de vente. Enfin, ce contrat prévoit le paiement de redevances (royalties) basé sur les ventes du produit pendant la période de validité des brevets.

Ce contrat porte sur le développement d'une formulation ultra-rapide d'insuline analogue avec la technologie BioChaperone®. Un premier contrat avait été signé sur cette même application en décembre 2011 avec Lilly et les deux parties avaient décidé d'y mettre un terme en juillet 2013, ce qui a pu impacter la crédibilité de la Société et de sa technologie.

Ayant regagné ses droits, Adocia a décidé de reprendre activement le développement de ce produit sur fonds propres. Une première étude clinique de phase 2a est lancée en janvier 2014, puis, suite aux résultats positifs obtenus, une seconde étude clinique est lancée en mai 2014 pour mesurer la relation effet-dose de BioChaperone® Lispro. Adocia a également lancé le développement d'une insuline analogue concentrée à action ultra rapide : BioChaperone® Lispro concentré, un produit pouvant s'adresser aux patients diabétiques nécessitant des doses importantes d'insuline. L'ensemble de résultats obtenus ont convaincu Eli Lilly de démarrer un nouveau partenariat avec Adocia.

En parallèle des développements sur l'insuline analogue ultra-rapide, Adocia a continué au cours de l'exercice 2014, à développer et à étendre les autres projets de sa franchise insuline :

- Combinaison d'une insuline lente glargine et d'une insuline analogue rapide (BioChaperone® Combo) : les résultats de l'étude clinique de phase I-II lancée mi-novembre 2013 ont montré que le produit développé par Adocia avait une action plus rapide et plus longue que le produit commercialisé par Lilly, HumalogMix®.
- BioChaperone® insuline humaine (HinsBet) : lancement d'une étude clinique de phase II mi 2014 visant à démontrer que le produit développé par Adocia a une action plus rapide qu'Humalog (Insuline Lispro, Eli Lilly) et qu'Humulin® (insuline humaine, Eli Lilly). Les résultats annoncés début 2015 montrent que l'action d'Hinsbet est significativement plus rapide qu'Humulin®.

Pour son projet relatif à la cicatrisation des plaies, et plus spécifiquement destiné au traitement de l'ulcère du pied diabétique, la société a enfin obtenu en août 2014 l'autorisation des autorités indiennes pour lancer l'essai clinique de phase III en Inde. Les premiers patients ont été recrutés sur le mois de décembre 2014.

Par ailleurs, la Société a continué à collaborer avec des grands acteurs de la pharmacie en réalisant des études de faisabilités portant sur des formulations innovantes d'anticorps monoclonaux.

Enfin, sur le plan financier, la Société a lancé en mai 2014 un programme d'ADR (*American Deposit Receipt*) aux Etats-Unis afin d'augmenter sa visibilité sur ce marché.

Sur l'année 2014, les résultats cliniques obtenus et la signature d'un contrat majeur ont impacté le cours de l'action qui est passée de 5,96 euros en début d'année à 48,25 euros en fin d'année, la capitalisation boursière de la société passant ainsi de 37 millions d'euros à près de 300 millions d'euros.

### 1.3. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

## 2. Méthodes et principes comptables retenus pour l'établissement des comptes

### 2.1. Principes d'établissement des comptes de la Société

#### Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers annuels de la Société sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm)), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

#### Principes de préparation des états financiers

Les états financiers de la Société ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

#### Continuité d'exploitation

L'hypothèse de la continuité d'exploitation a été retenue compte tenu de la capacité financière de la Société (trésorerie disponible) au regard de ses besoins de financement des 12 prochains mois.

#### Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables appliqués par la Société dans les états financiers annuels sont identiques à ceux utilisés dans les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Les produits constatés au 31 décembre 2014 et 2013 (respectivement 73 et 43 milliers d'euros) suite à la mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est enregistré dans les comptes conformément à la norme IAS 19, en déduction des charges de personnel.

Par ailleurs, les nouveaux textes applicables obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 sont les suivants :

- IFRS 10 – Etats financiers consolidés: Remplace IAS 27 « Etats consolidés et individuels » et SIC 12 « consolidation entité ad hoc ». La norme propose un modèle selon lequel la consolidation d'une entité repose sur le seul concept de contrôle et fournit un guide d'application – dans des situations où le contrôle est plus difficile à apprécier;
- IFRS 11 – Partenariats de joint-venture : remplace IAS 31 : la comptabilisation des partenariats doit s'appuyer sur la substance des accords et principalement sur l'analyse des droits et obligations qui en résultent;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités
- IAS 27 révisée – Etats financiers individuels
- IAS 28 révisée – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises
- Amendement à IFRS 10, 11 et 12 – Dispositions transitoires
- Amendement à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 – Entités d'investissement

#### Autres amendements de normes :

- Amendement d'IAS 32 – Présentation : compensation des actifs et passifs financiers

- Amendement d'IAS 36 – Informations à fournir sur la valeur non recouvrable des actifs non financiers
- Amendement d'IAS 39 et IFRS 9 – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture

Ces nouvelles normes ne font pas l'objet de développements dans le cadre de l'information financière dans la mesure où elles ne sont pas applicables à l'Entreprise.

Nouvelles normes, amendements et interprétations d'application ultérieure, endossés par l'Union européenne :

- IFRIC 21 – Droits et taxes (applicable au plus tard pour les exercices ouverts à compter du 17 juin 2014) – Comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigée.

La Société n'a pas appliqué par anticipation cette interprétation. Elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers.

## **2.2. Utilisation de jugements et d'estimations**

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction de la Société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ses comptes annuels, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers clos le 31 décembre 2013.

## **2.3. Monnaie fonctionnelle de présentation**

Les états financiers de la Société sont établis en euro qui est la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la société mère et de sa filiale.

## **2.4. Distinction courant / non courant**

La Société applique une présentation du bilan distinguant les parties courantes et non courantes des actifs et des passifs.

La distinction des éléments courants des éléments non courants a été effectuée selon les règles suivantes :

- les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle normal de l'activité sont classés en « courant » ;
- les actifs et passifs, hors cycle normal d'exploitation, sont présentés en « courants », d'une part et en « non courants » d'autre part, selon que leur échéance est à plus ou moins d'un an.

## 2.5. Immobilisations incorporelles

### *Recherche et développement :*

Conformément à l'IAS 38, les frais de recherche internes sont comptabilisés en charges dès qu'ils sont encourus.

Les frais de développement sont immobilisés si et seulement si les critères suivants sont remplis :

- (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- (b) intention de la Société d'achever le projet,
- (c) capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel,
- (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actifs,
- (e) disponibilités de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et (f) évaluation fiable des dépenses de développement.

### *Brevets :*

Les coûts engagés préalablement au dépôt et à l'obtention des brevets sont inscrits à l'actif de la Société selon les mêmes dispositions que celles permettant la capitalisation des frais de développement.

### *Autres immobilisations incorporelles :*

Les actifs incorporels acquis séparément par la Société sont comptabilisés au coût historique, et ceux acquis par voie de regroupement d'entreprise à leur juste valeur.

Les concessions, licences, et logiciels sont amortis sur la durée prévisionnelle d'utilisation (entre 2 et 5 ans en fonction de la nature du logiciel).

## 2.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition ou de revient à l'origine. Elles sont ensuite évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, exception faite des acquisitions de parking pour lesquels la Société a fait le choix de ne pas les amortir.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire, en fonction des durées d'utilisation estimées des immobilisations, et en tenant compte, le cas échéant des valeurs résiduelles :

	Durée
Agencements et installations	1 à 6 ans
Matériel de laboratoire	3 à 5 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 ans

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat de l'année de la décomptabilisation de l'actif.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle. De tels changements sont traités comme des changements d'estimation.

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisée en résultat dans la catégorie des dotations aux amortissements.

## 2.7. Location financement (dont crédit-bail)

Le cas échéant, les biens, objets de contrats de location financement (transférant à la Société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué), sont inscrits à l'actif du bilan pour le montant le plus faible entre la juste valeur du bien et la somme des paiements actualisés, en contrepartie d'une dette du même montant.

Ces immobilisations sont amorties selon les mêmes méthodes que les règles présentées précédemment en note 2.6. Les dettes correspondantes figurent au passif du bilan et font l'objet d'un remboursement égal à l'amortissement théorique d'emprunts dont les caractéristiques seraient comparables à celles desdits contrats.

Les contrats de location simple sont, quant à eux, comptabilisés en charges, de façon linéaire sur la durée du contrat, et ce jusqu'à l'échéance du contrat.

### **2.8. Coûts d'emprunts**

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue, nécessite un délai substantiel, sont incorporés au coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges financières de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts d'emprunt sont les intérêts et autres coûts supportés par une entreprise dans le cadre d'un emprunt de fonds.

### **2.9. Valeur recouvrable des actifs non courants**

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe un indice interne ou externe montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif testé à sa valeur recouvrable. Le test est réalisé au niveau de l'Unité Génératrice de Trésorerie qui est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur cinq ans en général, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux du marché à long terme après impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs. La valeur terminale est déterminée à partir de l'actualisation à l'infini du dernier flux de trésorerie du test.

Au 31 décembre 2014, aucun actif non courant ne présente d'indice interne ou externe de perte de valeur.

### **2.10. Base d'évaluation des stocks**

Les stocks sont comptabilisés à leur coût de revient ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Ils peuvent être dépréciés si la date de péremption est dépassée, ou/et si le projet auquel ils se rapportent a été abandonné par la Société et a fait l'objet d'un constat d'échec. Le coût des stocks est déterminé à l'aide de la méthode premier entré premier sorti.

## 2.11. Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- les actifs détenus jusqu'à l'échéance,
- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat,
- les prêts et créances,
- les actifs disponibles à la vente.

A l'exception des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat, tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition.

Tous les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

### *Actifs détenus jusqu'à l'échéance :*

Les placements détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers que la Société a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Après leur comptabilisation initiale, ces actifs sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué du montant d'éventuelles pertes de valeurs.

### *Actifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat :*

Ils représentent les actifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les actifs acquis par l'entreprise dans l'objectif de les céder à court terme. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Certains actifs peuvent également faire l'objet d'un classement volontaire dans cette catégorie.

### *Prêts et créances :*

Les actifs financiers non courants comprennent les avances et les dépôts de garantie donnés à des tiers. Les avances et dépôts de garantie sont des actifs financiers non-dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et les créances sont décomptabilisés ou dépréciés.

### *Actifs disponibles à la vente :*

Ils représentent tous les autres actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée et significative. Dans ces cas, le profit ou la perte, enregistré jusqu'alors en capitaux propres est transféré en résultat.

Les actifs disponibles à la vente font l'objet de tests de dépréciation lorsque des indicateurs de perte de valeur existent.

Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de capitaux propres, la dépréciation est définitive. Les variations ultérieures positives de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.

Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de dette, toute appréciation ultérieure est comptabilisée en résultat à hauteur de la dépréciation antérieurement constatée en résultat.

Les achats et ventes d'actifs financiers sont généralement comptabilisés à la date de transaction.

Les seuls actifs financés à la juste valeur sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, composés de VMP (SICAV monétaires en euro) cotées sur un marché actif : ils constituent ainsi des actifs financiers à la juste valeur de niveau 1.

### *Réserve de trésorerie du contrat de liquidité :*

La réserve de trésorerie liée au contrat de liquidité destiné au rachat d'actions propres est enregistrée en actifs financiers non courant.

#### **2.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les dépôts à court terme comptabilisés au bilan comprennent les disponibilités bancaires, les disponibilités en caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Les équivalents de trésorerie sont détenus à des fins de transaction, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie nette comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants. Dans le bilan, les découverts bancaires figurent dans les Passifs financiers courants.

#### **2.13. Avances remboursables**

La société bénéficie d'un certain nombre d'aides publiques, sous forme d'avances remboursables.

Les subventions publiques sont inscrites à l'actif lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- La société se conformera aux conditions attachées aux subventions ;
- Et les subventions seront reçues.

Les avances remboursables sont enregistrées en « Dettes financières long terme » et en « Dettes financières court terme » selon leur échéance. En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en « Subventions, financements public et crédit d'impôt ».

Ces avances ont été comptabilisées conformément à la norme IAS 20 : s'agissant d'avances financières, consenties à des taux d'intérêts inférieurs au taux du marché, ces avances sont évaluées selon IAS 39, si les impacts sont significatifs.

#### **2.14. Capitaux propres**

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis. Les actions ordinaires et les actions de préférence ont ainsi pu être classées en tant qu'instruments de capitaux propres.

Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôts.

Les actions propres détenues par la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité, sont enregistrées à leur coût d'acquisition en moins des capitaux propres. Le résultat de cession de ces actions propres est enregistré également directement dans les capitaux propres

#### **2.15. Paiements fondés sur les actions**

Conformément à la norme IFRS 2, les avantages octroyés à certains salariés sous la forme de paiements en actions sont évalués à la juste valeur des instruments accordés.

Cette rémunération peut prendre la forme soit d'instruments réglés en actions, soit d'instruments réglés en trésorerie.

La Société a mis en place plusieurs plans de rémunération dénoués en actions.

Des options d'achat et de souscription d'actions sont ainsi octroyées aux dirigeants, à certains salariés de la Société, et également à d'autres personnes physiques.

La Société utilise pour valoriser la juste valeur de ces options, le modèle Black & Sholes. Ce dernier permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des

données du marché lors de l'attribution (taux sans risque, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel ou charges externes selon les modalités suivantes : la juste valeur des options attribuées est déterminée à la date d'attribution et comptabilisée par le résultat sur la période d'acquisition des droits (période entre la date d'octroi et la date de maturité de plan).

S'agissant des actions gratuites, la juste valeur est également déterminée en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence à l'issue de la période d'acquisition des droits. Si le plan ne spécifie pas de conditions d'acquisition, la charge est comptabilisée entièrement dès que le plan est accordé, sinon la charge est constatée sur la période d'acquisition en fonction de la réalisation des conditions.

#### **2.16. Provisions**

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque la Société attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat, nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Les provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique. Elles font l'objet d'un classement en passif non courant ou courant en fonction de leur nature, de leur objet et de leur échéance.

#### **2.17. Engagements sociaux**

Conformément à la norme IAS 19R, les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel la Société s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de versement de la prestation ;
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation ;
- des hypothèses d'augmentation de salaire, de taux de rotation du personnel et de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2014 sont décrites en note 3.11.

Les écarts actuariels positifs ou négatifs comprennent les effets sur l'engagement du changement des hypothèses de calcul ainsi que les ajustements de l'obligation liés à l'expérience. Ces écarts sont ainsi comptabilisés en autres éléments du résultat global pour les avantages postérieurs à l'emploi.

La provision figurant au bilan sur une ligne spécifique, correspond à l'engagement total à la date de clôture, ajusté, le cas échéant, du coût des services passés. Le coût des services passés liés à un changement de plan sont comptabilisés en compte de résultat immédiatement pour la part des

droits déjà acquis et de manière étalée sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

La charge de l'exercice est composée du coût des services rendus qui constitue une charge d'exploitation et de la charge de désactualisation qui constitue une charge financière.

### **2.18. Passifs financiers**

Les passifs financiers sont classés en deux catégories et comprennent :

- les passifs financiers comptabilisés au coût amorti et,
- des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.

*Passifs financiers comptabilisés au coût amorti :*

Les emprunts et autres passifs financiers, telles que les avances conditionnées, sont généralement comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts et les avances conditionnées sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

*Passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat :*

Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat.

### **2.19. Créances et dettes libellées en devises**

Les dettes et les créances libellées en devises sont comptabilisées au cours de la devise lors de la transaction initiale. A la clôture de l'exercice, les rubriques correspondantes à l'actif et au passif sont évaluées au cours de clôture ou au cours de couverture le cas échéant.

### **2.20. Impôts exigibles et différés**

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle et du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, ainsi que sur les déficits reportables.

Un actif d'impôt différé, généré par des pertes fiscales, est comptabilisé dès lors qu'il existe des éléments probants et convaincants qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

### **2.21. Chiffre d'affaires**

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités de la Société. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises.

Dans le cadre de ses activités ordinaires, la Société peut conclure des contrats commerciaux avec des groupes pharmaceutiques. La rémunération de ces contrats serait en général basée sur :

- Le paiement d'une prime à la signature (« access fees » ou « up-front payment »)
- La rémunération de développements spécifiques basée sur l'atteinte de jalons techniques (milestones payments)

- La rémunération des efforts de recherche et développement (collaborative agreements)
- Les ventes futures de produits (royalties).

La Société comptabilise des produits lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront à l'entreprise et que des critères spécifiques sont remplis pour chacune des activités de la Société.

S'agissant des licences, un paiement initial (« up-front fee ») peut être prévu au contrat. Si la Société a rempli l'intégralité de ses obligations à la clôture, que le montant est encaissé de manière définitive et que la Société n'est pas engagée à remplir des prestations complémentaires sur la durée du contrat, alors ce paiement initial est reconnu immédiatement en résultat de l'exercice. ADOCIA considère les éléments de circonstances et de faits pour déterminer si de tels paiements reçus sont ainsi à étaler avec la rémunération globale du contrat ou peuvent être constatés immédiatement.

Le chiffre d'affaires de la Société peut également se rapporter à des études de faisabilités dont l'évaluation est basée soit sur l'atteinte de jalons techniques, soit sur la méthode des coûts encourus. Le cas échéant, une dépréciation peut être comptabilisée lorsque la recouvrabilité des montants facturés s'avère incertaine.

## **2.22. Autres revenus**

### *Subventions :*

Depuis sa création, la Société reçoit, en raison de son caractère innovant, un certain nombre d'aides ou subventions de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer son fonctionnement ou des recrutements spécifiques.

Ces subventions sont comptabilisées en produits sur l'exercice qui a enregistré les charges ou dépenses correspondantes.

### *Crédit d'impôt recherche :*

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'Etat français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1er janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat faisant parti de l'accord sur l'Espace Economique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

## **2.23. Information sectorielle**

La Société n'a pas à ce jour identifié de segments opérationnels distincts. La Société opère majoritairement en médecine régénératrice pour le traitement des maladies chroniques. L'intégralité des actifs et du résultat opérationnel présentée est localisée en France.

## **2.24. Présentation du compte de résultat**

La Société présente son compte de résultat par nature.

La destination des charges est donnée dans la note 3..15

### *Dépenses de recherche et développement :*

Coûts internes et externes des travaux de recherche et développement de nouveaux produits.

### *Frais généraux :*

Ensemble des coûts des fonctions supports et de la direction générale.

*Autres produits et charges opérationnels :*

Cette rubrique est alimentée dans le cas où un événement important intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.

Les autres produits et charges opérationnels incluent les produits et charges en nombre très limités, non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

*Résultat opérationnel :*

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités de la Société, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

*Résultat financier :*

Le résultat financier inclut l'ensemble :

- Des charges liées au financement de la société : intérêts payés et désactualisation des avances remboursables
- Des produits liés aux intérêts perçus.

Les éventuels gains ou perte de change sont également comptabilisés dans le résultat financier.

*Impôts :*

Cette rubrique intègre l'impôt constaté au titre de l'année sur un éventuel résultat fiscal bénéficiaire (normes françaises).

## **2.25. Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

## **2.26. Juste valeur des instruments financiers**

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1) ;
- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2) ;
- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les

estimations propres de la Société. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

### 3. Compléments d'information relatifs à certaines rubriques du bilan et du compte de résultat

#### 3.1. Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en milliers d'euros)	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	VALEURS NETTES
<b>Valeur au 31 décembre 2013</b>	<b>73</b>	<b>70</b>	<b>3</b>
Acquisitions/(Dotations) (Cessions)/reprises	1	3 (0)	(2) 0
<b>Valeur au 31 décembre 2014</b>	<b>75</b>	<b>73</b>	<b>2</b>

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels.

En raison des risques et incertitudes liées aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et de développement, les six critères d'immobilisation ne sont pas réputés remplis pour aucun des projets de développement en cours. Par conséquent, la totalité des coûts encourus par la Société est comptabilisée en charges. Il en est de même pour les coûts relatifs aux brevets.

Les montants comptabilisés en charge sont donnés en note 3.15.

### 3.2. Immobilisations corporelles

VALEURS BRUTES (en milliers d'euros)	Matériel de laboratoire	Agencements et installations	Mobilier, matériel de bureau	Total
<b>Total valeur au 31 décembre 2013</b>	<b>1 623</b>	<b>670</b>	<b>558</b>	<b>2 852</b>
Acquisitions	218	7	123	347
Cessions			(1)	(1)
<b>Total valeur au 31 décembre 2014</b>	<b>1 841</b>	<b>677</b>	<b>681</b>	<b>3 198</b>

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (en milliers d'euros)	Matériel de laboratoire	Agencements et installations	Mobilier, matériel de bureau	Total
<b>Total valeur au 31 décembre 2013</b>	<b>1 094</b>	<b>368</b>	<b>443</b>	<b>1 905</b>
Dotations	189	48	81	318
Reprises / Sorties				0
<b>Total valeur au 31 décembre 2014</b>	<b>1 283</b>	<b>416</b>	<b>523</b>	<b>2 223</b>

VALEURS NETTES (en milliers d'euros)	Matériel de laboratoire	Agencements et installations	Mobilier, matériel de bureau	Total
<b>Total valeur au 31 décembre 2013</b>	<b>529</b>	<b>302</b>	<b>116</b>	<b>947</b>
<b>Total valeur au 31 décembre 2014</b>	<b>557</b>	<b>261</b>	<b>157</b>	<b>976</b>

La Société possède plusieurs biens financés par crédit-bail. Elle est détentrice de deux contrats. Le premier porte sur un bien dont la valeur d'acquisition est de 72 milliers d'euros financé sur 3 ans et le deuxième porte sur des équipements dont la valeur totale d'acquisition est de 85 milliers d'euros financés sur 4 ans. Ces deux contrats se terminent en 2016 et 2017.

### 3.3. Actifs financiers non-courants

Les actifs financiers non courants de la Société s'analysent comme suit :

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS (en milliers d'euros)	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	VALEURS NETTES
<b>Valeur au 31 décembre 2013</b>	<b>244</b>		<b>244</b>
Acquisitions/(Dotations) (Cessions)/reprises	565		565
			0
<b>Valeur au 31 décembre 2014</b>	<b>809</b>		<b>809</b>

Les actifs financiers non courants sont constitués principalement de dépôts de garantie versés dans le cadre de contrats de garantie de location simple ainsi que de la réserve de trésorerie liée au contrat de liquidité (se référer au paragraphe « Gestion du capital » présent dans la note 3.09).

### 3.4. Compléments d'information relatifs aux impôts différés

La Société n'est pas en mesure de déterminer de façon suffisamment fiable à quel horizon il pourra résorber son déficit cumulé. Dès lors, la Société n'a pas reconnu d'actif d'impôt différé relatif à ces déficits.

Le montant des impôts différés actifs non comptabilisés au titre des déficits reportables antérieurs s'élève à 7,7 millions d'euros au 31/12/2013 et 37,1 millions d'euros au 31/12/2014.

### 3.5. Stocks

La valeur nette des stocks est de 124 milliers d'euros au 31/12/2013 et 35 milliers d'euros au 31/12/2014.

Les stocks ont fait l'objet d'une dépréciation, principalement sur les produits qui portent sur un projet pour lequel la Société a fait un constat d'échec.

<b>STOCKS</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>(en milliers d'euros)</b>		
Matières premières	35	124
Produits intermédiaires		
Produits finis		
<b>Valeur nette totale</b>	<b>35</b>	<b>124</b>

### 3.6. Créances clients

<b>CREANCES CLIENTS</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>(en milliers d'euros)</b>		
Valeur brute	158	2
Dépréciation		
<b>Valeur nette totale</b>	<b>158</b>	<b>2</b>

Certaines créances client sont non échues. Elles concernent les contrats de collaboration.

### 3.7. Autres actifs courants

<b>AUTRES ACTIFS COURANTS</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>(en milliers d'euros)</b>		
Crédit d'impôt recherche		3 214
Créances de TVA	356	244
Fournisseurs débiteurs	109	269
Charges constatées d'avance	288	250
Divers	12	17
<b>Total Autres Actifs Courants</b>	<b>765</b>	<b>3 993</b>

L'intégralité des autres actifs courants a une échéance inférieure à un an.

La Société bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis sa création. Jusqu'à l'exercice 2013, elle demandait et obtenait le remboursement du crédit d'impôt recherche déclaré l'année suivant la clôture de l'exercice concerné. Pour l'exercice 2014, et compte tenu du résultat fiscal bénéficiaire dans les comptes sociaux, le CIR est imputé en déduction de l'impôt sur les sociétés.

Les charges constatées d'avance se rapportent à des dépenses courantes.

Le poste divers comprend, outre les créances sociales et autres créditeurs divers, les subventions à recevoir.

### 3.8. Classement et juste valeur des actifs financiers

ACTIFS FINANCIERS (en milliers d'euros)	2014		Valeur au bilan selon IAS 39			2014
	Valeur au bilan	Actifs évalués en juste valeur par résultat	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Actifs disponibles à la vente	Juste Valeur
Actifs financiers non courants						
Créances clients	158			158		158
Autres actifs financiers courants	765			765		765
Trésorerie disponible	43 495	43 495				43 495
Equivalents de trésorerie (OPCVM)	6 304	6 304				6 304
<b>Total actifs</b>	<b>50 724</b>	<b>49 800</b>	<b>0</b>	<b>924</b>	<b>0</b>	<b>50 724</b>

ACTIFS FINANCIERS (en milliers d'euros)	2013		Valeur au bilan selon IAS 39			2013
	Valeur au bilan	Actifs évalués en juste valeur par résultat	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Actifs disponibles à la vente	Juste Valeur
Actifs financiers non courants						
Créances clients	2			2		2
Autres actifs financiers courants	3 993			3 993		3 993
Trésorerie disponible	3 650	3 650				3 650
Equivalents de trésorerie (OPCVM)	15 765	15 765				15 765
<b>Total actifs</b>	<b>23 410</b>	<b>19 415</b>	<b>0</b>	<b>3 996</b>	<b>0</b>	<b>23 410</b>

Les seuls actifs financiers à la juste valeur sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, composés de SICAV monétaires en euro, comptes à terme cotés sur un marché actif et compte rémunéré : ils constituent ainsi des actifs financiers à la juste valeur de niveau 1.

### 3.9. Capitaux propres

Afin de faciliter la lecture entre les deux périodes, le nombre d'actions de l'exercice 2011 a été retraité pour tenir compte de la décision prise par l'assemblée générale du 24 octobre 2011 de diviser par 10 la valeur nominale des actions composant le capital social et d'attribuer 10 actions d'une valeur nominale de 0,10 euros chacune pour une action d'une valeur nominale de 1 euro anciennement détenue.

#### Capital social

La Société a été créée le 22 décembre 2005. Le capital de l'intégralité des actions émises a été libéré. La société détient des actions propres dans le cadre de son contrat de liquidité. Suite à l'introduction en bourse en février 2012, les actions de préférence ont été converties en actions ordinaires et les BSA Ratchet sont devenus caduques.

	Nombre d'actions (*)	dont actions ordinaires	dont actions de préférence - catégorie A	dont actions de préférence - catégorie B	Nominal (Euros)
<b>Au 1er janvier 2007</b>	<b>140 000</b>			<b>140 000</b>	<b>1 400 000</b>
19/10/2007 - Augmentation de capital	93 339		93 339		933 390
20/12/2007 - Augmentation de capital	46 668		46 668		466 680
22/10/2009 - Réduction de valeur nominal					-2 520 063
22/10/2009 - Augmentation de capital	119 007		119 007		119 007
20/01/2010 - Attribution d'actions gratuites	1 050	1 050			1 050
06/04/2010 - Augmentation de capital	5 424		5 424		5 424
06/06/2010 - Attribution d'actions gratuites	140	140			140
18/06/2010 - Augmentation de capital	1 283		1 283		1 283
10/12/2010 - Augmentation de capital	37 630		37 630		37 630
04/03/2011 - Attribution d'actions gratuites	1 050	1 050			1 050
17/06/2011 - Attribution d'actions gratuites	140	140			140
24/10/2011 - Réduction de valeur nominale	4 011 579	21 420	2 730 159	1 260 000	0
15/12/2011 - Attribution d'actions gratuites	1 400	1 400			140
14/02/2012 - Emission d'actions IPO	1 592 798	1 592 798			159 280
14/02/2012 - Conversion des actions de préférence en actions ordinaires		4 433 510	-3 033 510	-1 400 000	0
07/03/2012 - Attribution d'actions gratuites	10 500	10 500			1 050
17/03/2012 - Emission d'actions IPO	130 268	130 268			13 027
15/06/2012 - Attribution d'actions gratuites	2 800	2 800			280
19/12/2012 - Attribution d'actions gratuites	2 800	2 800			280
26/03/2013 - Attribution d'actions gratuites	8 400	8 400			840
18/06/2013 - Attribution d'actions gratuites	2 800	2 800			280
13/12/2013 - Attribution d'actions gratuites	2 800	2 800			280
02/04/2014 - Attribution d'actions gratuites	1 400	1 400			140
07/12/2014 - Attribution d'actions gratuites	1 400	1 400			140
15/12/2014 - Attribution d'actions gratuites	1 400	1 400			140
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>6 216 076</b>	<b>6 216 076</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>621 608</b>

### Bon de souscription d'actions

Des options sur actions ont été attribuées (i) à certains salariés et dirigeants sous formes de Bons de Souscription de parts d'Entreprise (« BSPCE ») (ii) à deux administrateurs indépendants du Conseil d'administration sous forme de Bons de Souscriptions d'Actions (« BSA ») et (iii) à des consultants scientifiques sous forme de Bons de Souscriptions d'Actions (« BSA »).

Les principales caractéristiques liées aux bons de souscriptions d'actions et les principales hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur de l'option sur la base du modèle Black & Sholes sont les suivantes :

situation au 31/12/2014	BSPCE <sub>12-2013</sub> Plan N°1	BSPCE <sub>12-2013</sub> Plan N°2	BSA <sub>12-2013</sub>	BSPCE 2014 Plan N°1	BSPCE 2014 Plan N°2	BSPCE 2014 "Dirigeants"
Bénéficiaires	salariés	salariés	administrateurs indépendants	salariés	salariés	Salariés et Dirigeants
Nombres de Bons émis	28 000	22 400	20 000	14 000	5 600	100 000
Nombre de Bons attribués	28 000	22 400	20 000	14 000	5 600	100 000
Nombres de Bons souscrits	28 000	22 400	20 000	14 000	5 600	100 000
Date de l'assemblée Générale	18/06/2013			24/06/2014		
Date du conseil d'administration	13/12/2013			25/09/2014		
Prix d'émission	gratuit		0,588 €	gratuit		
Prix d'exercice	5,76 €		5,88 €	34,99 €		
Date limite d'exercice des bons	13/12/2023			25/09/2024		
Point de départ d'exercice des options	1/4 : 1er janv 2014 1/4 : 1er janv 2015 1/4 : 1er janv 2016 1/4 : 1er janv 2017	1/4 : 1er janv 2015 1/4 : 1er janv 2016 1/4 : 1er janv 2017 1/4 : 1er janv 2018	13 333 au 1er janv 2014 3 333 au 1er janv 2015 3 333 au 1er janv 2016	1/4 : 1er janv 2015 1/4 : 1er janv 2016 1/4 : 1er janv 2016 1/4 : 1er janv 2018	1/4 : 1er janv 2016 1/4 : 1er janv 2017 1/4 : 1er janv 2018 1/4 : 1er janv 2019	Vesting immédiat eu 1er janv 2015, suite à la réalisation de conditions prévues au Plan
Parité	1 Bon pour une action			1 Bon pour une action		
Rendement en dividende	néant			néant		
Volatilité	67%			97%		
Taux de rendement sans risque	2% (iBoxx Sovereign AA 7-10)			0,9% (iBoxx Sovereign AA 7-10)		

Le coût des services rendus est comptabilisé en charge de personnel et charge externe sur la période d'acquisition des droits. La charge s'est élevée à 3,4 millions d'euros au 31 décembre 2014.

### Actions gratuites

Des actions gratuites ont été attribuées à certains salariés de la Société depuis 2008. Les mouvements sur les actions gratuites s'analysent comme suit :

Date d'AG / Type	Nb de droits attribués	Nb d'actions émises	Nb de droits annulés	Nombre maximum d'actions à émettre
20/01/2008 - Actions gratuites	42 000	39 900	2 100	
06/06/2008 - Actions gratuites	5 600	5 600		
15/12/2009 - Actions gratuites	5 600	5 600		
05/03/2010 - Actions gratuites	5 600	4 200		1 400
07/12/2010 - Actions gratuites	5 600	4 200		1 400
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>64 400</b>	<b>59 500</b>	<b>2 100</b>	<b>2 800</b>

  

ACTIONS GRATUITES - Date de décision de l'AGE Date d'attribution par le conseil d'administration	20/12/2007 23/01/2008				20/12/2007 06/06/2008				20/12/2007 15/12/2009			
	2	3	4	5	2	3	4	5	2	3	4	5
Nombre d'années de vesting	2	3	4	5	2	3	4	5	2	3	4	5
Condition de performance	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Nombre total d'actions gratuites attribuées	10 500	10 500	10 500	10 500	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400
Valeur de l'action à la date d'octroi (Euros)	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57
Juste valeur d'une action gratuite (Euros)	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57
Valorisation initiale (milliers d'Euros)	90	90	90	90	12	12	12	12	12	12	12	12
<b>Nombre d'actions gratuites à émettre au 31/12/2013</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 400
Nombre d'actions gratuites attribuées												
Nombre d'actions gratuites annulées												
Nombre d'actions gratuites attribuées définitivement												-1400
<b>Nombre d'actions gratuites à émettre au 31/12/2014</b>												
Charges comptables 2013 (milliers d'Euros)		-17				1				5		
Charges comptables 2014 (milliers d'Euros)		0				0				2		

ACTIONS GRATUITES - Date de décision de l'AGE Date d'attribution par le conseil d'administration	20/12/2007 05/03/2010				20/12/2007 07/12/2010				Total
	2	3	4	5	2	3	4	5	
Nombre d'années de vesting									
Condition de performance	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Nombre total d'actions gratuites attribuées	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	64 400
Valeur de l'action à la date d'octroi (Euros)	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	
Juste valeur d'une action gratuite (Euros)	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	8,57	
Valorisation initiale (milliers d'Euros)	12	12	12	12	12	12	12	12	552
<b>Nombre d'actions gratuites à émettre au 31/12/2013</b>	-	-	1 400	1 400	-		1 400	1 400	7 000
Nombre d'actions gratuites attribuées									
Nombre d'actions gratuites annulées									0
Nombre d'actions gratuites attribuées définitivement			-1400				-1400		-4 200
<b>Nombre d'actions gratuites à émettre au 31/12/2014</b>				1 400				1 400	2 800
Charges comptables 2013 (milliers d'Euros)		6				9			5
Charges comptables 2014 (milliers d'Euros)		3				5			10,4

Le coût des services rendus est comptabilisé en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits. La charge s'est élevée à 4,5 milliers d'euros au 31 décembre 2013 et 10,4 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

### Dividendes

La Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices clos.

### Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et de soutenir le développement futur de l'activité.

A ce titre un contrat de liquidité a été signé en mars 2012 avec la Banque BIL (dénommée aujourd'hui DSF Market). Ce contrat avait été suspendu le 23 avril 2013 pour reprendre le 25 juin 2013 avec une diminution des moyens affectés de 0,4 millions d'euros.

Le 30 avril 2014, la société a mis fin, au contrat de liquidité confié à DSF MARKETS. Les moyens qui figuraient alors au compte de liquidité à cette date étaient constitués de 15.026 titres Adocia et de 0,5 million d'euros en espèces. Le 19 mai 2014, la société a signé un nouveau contrat de liquidité avec Kepler Capital Markets SA en lui allouant 15.026 titres Adocia et 0,3 million d'euros en espèces. Fin décembre, 2.323 titres Adocia et près de 0,8 million d'euros en espèces figuraient au compte du contrat conclu entre la Société et Kepler Capital market SA.

### 3.10. Dettes financières long terme

Au 31 décembre 2013 et 2014, les dettes financières long terme comprennent pour majeure partie des avances remboursables. Le détail de ces avances et modalités de remboursements sont consultables dans la note 3.1 aux annexes des comptes sociaux établis en normes françaises pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2014 présentes au paragraphe 20.3 du présent document de référence.

A fin 2014, la classification en courant et non courant se fait de la manière suivante :

<b>DETTES FINANCIERES (en milliers d'euros)</b>	<b>Courant</b>	<b>Non courant</b>	<b>Total</b>	<b>Dont concours bancaires</b>
Avances remboursables	1 573	728	2 301	
Autres dettes financières	111		111	0
<b>Total dettes financières</b>	<b>1 684</b>	<b>728</b>	<b>2 414</b>	<b>0</b>

Ci-après, le détail des octrois et remboursement de l'exercice 2014 :

<b>AVANCES REMBOURSABLES</b>	<b>En milliers d'euros</b>	<b>Coût historique</b>	
<b>Valeur au 31 décembre 2013</b>	<b>2 234</b>	<b>2 441</b>	<b>( A )</b>
<i>Part à Long terme</i>	687		
<i>Part à court terme</i>	1 571		
Octroi de l'exercice			
Remboursement de l'exercice			
Actualisation sur octroi de l'exercice			
Charges financières	67		
<b>Valeur au 31 décembre 2014</b>	<b>2 301</b>	<b>2 441</b>	<b>( B )</b>
<i>Part à Long terme</i>	728		
<i>Part à court terme</i>	1 573		

La juste valeur de la nouvelle avance reçue en 2013 a été déterminée sur la base d'un taux d'intérêt de 3%.

<b>( A )</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>Inférieur à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Avance Ostéoporose	1 550	450	1 100	
Avance Insuline (2012)	800	0	280	520
Avance Coface (2013)	91		91	

<b>( B ) en milliers d'euros</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Inférieur à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Avance Ostéoporose	1 550	1 550		
Avance Insuline (2012)	800		280	520
Avance Coface (2013)	91		91	

### 3.11. Provisions

<b>PROVISIONS</b> (en milliers d'euros)	<b>Avantages au personnel</b>	<b>Provisions pour risques et charges - part à moins d'un an</b>	<b>Total</b>
<b>Valeur au 31 décembre 2012</b>	<b>198</b>		<b>198</b>
Dotations	54		54
Reprise avec utilisation			
Reprises sans utilisation			
<b>Valeur au 31 décembre 2013</b>	<b>252</b>		<b>252</b>
Dotations	144		144
Reprise avec utilisation			
Reprises sans utilisation			
<b>Valeur au 31 décembre 2014</b>	<b>396</b>		<b>396</b>

#### Indemnités de départ à la retraite :

La provision pour indemnités de départ à la retraite a été estimée sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la convention collective 176.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des prestations de retraite sont les suivantes :

<b>IDR</b> (en milliers d'euros)	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>Hypothèses économiques</b>		
Taux d'actualisation	1,5%	3,0%
Taux d'augmentation annuelle des salaires	entre 2 et 4%	entre 3,1 et 3,5%
<b>Hypothèses démographiques</b>		
Âge de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Type de départ à la retraite	Initiative du salarié	Initiative du salarié
Table de mortalité	INSEE 07-09	INSEE 07-09
Taux de charges sociales et fiscales	46%	45%
Mobilité annuelle	Moyen ou Fort selon catégories	Moyen ou Fort selon catégories
<b>Provision</b>		
Valeur actuelle des engagements	396	252
Versements à un fonds		
<b>Provision comptabilisée au bilan</b>	<b>396</b>	<b>252</b>
Coût des services passés de la période	63	42
Charge financière	7	7
Ecart actuariel	-73	5
Charge annuelle	<b>70</b>	<b>49</b>

### 3.12. Autres passifs non courants

Le poste « autres passifs non courants » intègre la partie long terme du solde restant à amortir du paiement initial (*up-front payment*) non remboursable reçu de Lilly à hauteur de 50 millions de dollars (40,7 millions d'euros). En norme IFRS, ce montant est comptabilisé en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée anticipée du programme de développement clinique, tel qu'anticipé au moment de la signature du contrat. Une partie de ces 40,7 millions d'euros a donc été reconnu en 2014 en chiffres d'affaires à hauteur de 0,4 millions d'euros et le solde a été comptabilisé en autres passifs courants (partie à moins d'1 an pour 10,8 millions d'euros cf note 3.13) et autres passifs non courants (partie à plus d'1 an pour 29,6 millions d'euros).

### 3.13. Fournisseurs et autres passifs courants

Les passifs courants de la Société s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Comptes auxiliaires	1 369	1 105
Effets à payer		
Factures non parvenues	1 280	678
<b>Fournisseurs</b>	<b>2 649</b>	<b>1 784</b>
Clients créditeurs		
Dettes fiscales et sociales	4 185	1 245
Autres dettes	17	0
Produits constatés d'avance	10 812	0
<b>Autres Passifs courants</b>	<b>15 014</b>	<b>1 245</b>
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS EXPLOITATION</b>	<b>17 663</b>	<b>3 029</b>

L'intégralité des dettes fournisseurs et des autres passifs courants a une échéance à moins d'un an.

Les dettes fiscales et sociales se décomposent de la façon suivante :

DETTES FISCALES ET SOCIALES (en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Rémunérations dues	1 818	493
Dettes auprès des organismes sociaux	1 207	670
Taxe sur la valeur ajoutée		
Autres dettes fiscales et sociales	1 159	83
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>4 184</b>	<b>1 245</b>

Les rémunérations dues et dettes auprès des organismes sociaux au 31 décembre 2014 intègrent les primes attribuées au titre de l'exercice 2014 et versée en 2015, la participation des salariés au bénéfice de l'entreprise et les charges sociales s'y rapportant.

Les autres dettes fiscales et sociales au 31 décembre 2014 intègrent l'impôt sur les sociétés au titre du résultat fiscal bénéficiaire netté du crédit d'impôt recherche.

### 3.14. Passifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2014		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégorie Juste valeur par résultat   Dettes au coût amorti
Avances remboursables	728	728	728
Dettes financières			
Autres passifs non courants	29 568	29 568	29 568
<b>Total passifs financiers non courants</b>	<b>30 296</b>	<b>30 296</b>	<b>30 296</b>
Avances remboursables court terme	1 573	1 573	1 573
Dettes financières court terme	111	111	111
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 649	2 649	2 649
Autres dettes	4 202	4 202	4 202
Produits constatés d'avance	10 812	10 812	10 812
<b>Total passifs financiers courants</b>	<b>19 347</b>	<b>19 347</b>	<b>19 347</b>
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>49 643</b>	<b>49 643</b>	<b>49 643</b>

(en milliers d'euros)	31/12/2013		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégorie Juste valeur par résultat   Dettes au coût amorti
Avances remboursables	1 814	1 814	1 814
Dettes financières			
Autres passifs non courants			
<b>Total passifs financiers non courants</b>	<b>1 814</b>	<b>1 814</b>	<b>1 814</b>
Avances remboursables court terme	420	420	420
Dettes financières court terme	83	83	83
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 784	1 784	1 784
Autres dettes	1 245	1 245	1 245
Produits constatés d'avance	0	0	0
<b>Total passifs financiers courants</b>	<b>3 532</b>	<b>3 532</b>	<b>3 532</b>
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>5 346</b>	<b>5 346</b>	<b>5 346</b>

### 3.15. Résultat opérationnel

<b>COMPTE DE RESULTAT</b> <b>(en milliers d'euros)</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Contrats de recherches et revenus de licences	3.16	704	5 588
Subventions, financements publics et crédit d'impôt	3.17	3 459	3 233
<b>Produits</b>		<b>4 163</b>	<b>8 822</b>
Achats consommés		(961)	(612)
Charges de personnel	3.19	(11 025)	(5 445)
Charges externes	3.18	(8 319)	(6 614)
Impôts et taxes		(622)	(93)
Dotations aux amortissements & provisions	3.20	(397)	(360)
Autres produits et charges opérationnels courants		(0)	
<b>Charges opérationnelles</b>		<b>(21 324)</b>	<b>(13 124)</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>(17 161)</b>	<b>(4 302)</b>
Charges et produits opérationnels non courants			
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>(17 161)</b>	<b>(4 302)</b>

Répartition des charges par destination :

<b>CHARGES PAR DESTINATION</b> <b>(en milliers d'euros)</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Frais de recherche et développement	(18 656)	(11 475)
Coûts administratifs	(2 668)	(1 649)
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>(21 324)</b>	<b>(13 124)</b>

Les frais de recherches et développements se décomposent comme suit :

<b>FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>(en milliers d'euros)</b>		
Achats consommés	(953)	(611)
Charges de personnel	(9 040)	(4 411)
Charges externes	(7 802)	(6 087)
Impôts et taxes	(510)	(75)
Dotations aux amortissements & provisions	(350)	(291)
<b>Total frais de recherche et développement</b>	<b>(18 656)</b>	<b>(11 475)</b>

### 3.16. Chiffre d'affaires

<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>(en milliers d'euros)</b>		
Contrats de recherche	321	(47)
Revenus de licences	383	5 636
Autres		
<b>Total</b>	<b>704</b>	<b>5 588</b>

Le chiffre d'affaires est composé :

- Au titre des Contrats de recherche : des revenus générés dans le cadre des études de faisabilité sur le développement de formulation innovantes d'anticorps monoclonaux,
- Au titre des licences : des revenus générés suite à la signature du contrat de licence avec la société Lilly et de la reconnaissance du paiement initial (*up-front payment*) de 50 millions de dollars (41 millions d'euros). Ce montant est amorti de manière linéaire sur la durée anticipée du programme de développement clinique, tel qu'anticipé au moment de la signature du contrat.

### 3.17. Autres revenus

<b>AUTRES REVENUS</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>(en milliers d'euros)</b>		
Financements de projets	0	5
Crédit impôt recherche	3 461	3 215
Autres	(2)	14,3
<b>Total</b>	<b>3 459</b>	<b>3 234</b>

### 3.18. Autres achats et charges externes

Ce sont principalement les études in-vivo, les études cliniques, les loyers ainsi que toutes les charges de fonctionnement de la Société.

### 3.19. Charges de personnel

Les charges de personnel se répartissent de la manière suivante :

<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>(en milliers d'euros)</b>		
Salaires et indemnités	8 769	3 789
Charges sociales	2 256	1 656
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>11 025</b>	<b>5 445</b>

<b>EFFECTIFS</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Techniciens	37	36
Cadres	43	37
<b>Effectif total</b>	<b>80</b>	<b>73</b>

Au 31 décembre 2014, la Société comptait 30 chercheurs titulaires d'un doctorat.

Plus de 80% des effectifs sont directement affectés aux opérations de recherche et développement.

Le nombre d'heures de droit individuel à la formation acquis à fin décembre 2014 s'élève à 5 476 heures. Il a été considéré comme non significatif et n'a donc pas fait l'objet d'une provision.

### 3.20. Amortissements et pertes de valeurs

Les dotations nettes aux amortissements et aux provisions s'analysent de la façon suivante :

<b>AMORTISSEMENT ET PERTE DE VALEUR</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>(en milliers d'euros)</b>		
Dotations immobilisations corporelles	351	336
Dotations immobilisations incorporelles		
Dotations immobilisations crédit-bail	45	24
<b>Amortissement et provisions sur Immobilisations</b>	<b>397</b>	<b>360</b>
Provisions pour risques et charges (dotations)		
Provisions sur actif circulant (dotations)		
Reprises		
<b>Dotations/Reprises aux Amortissements et Provisions</b>	<b>397</b>	<b>360</b>

### 3.21. Résultat financier

Le coût de l'endettement financier net se décompose comme suit :

<b>RESULTAT FINANCIER</b> <b>(en milliers d'euros)</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	608	169
Intérêts calculés sur avances conditionnées	(71)	(107)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>537</b>	<b>62</b>
Pertes et Gains de change		
Autres produits et charges financières	(13)	(53)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>524</b>	<b>9</b>

### 3.22. Impôts sur les sociétés

Avec un chiffre d'affaires comptabilisé dans les comptes sociaux 2014 à hauteur de 41 millions d'euros, la Société dégage un bénéfice fiscal avant impôts de 24,8 millions d'euros. L'imputation des déficits reportables étant limitée à un montant maximum de 12,9 millions d'euros, le bénéfice fiscal s'élève à 11,9 millions euros, et conduit à la comptabilisation d'un impôt au taux de droit commun de près de 4 millions d'euros, associé à une contribution exceptionnel de 0,1 million d'euros.

Le montant des déficits fiscaux reportables, après imputation réalisée au titre de l'exercice 2014 s'élève à 37 millions d'euros. Ce report déficitaire n'est pas limité dans le temps. La Société ne pouvant déterminer de façon suffisamment fiable à quel horizon elle pourra résorber son déficit cumulé, elle ne reconnaît pas d'actif d'impôt différé relatif à ce déficit.

Le passage du résultat avant impôt à la charge réelle d'impôt dans les comptes sociaux établis en IFRS se décompose ainsi :

<b>(en milliers d'euros)</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Résultat avant impôt	(16 637)	(4 293)
Impôt théorique au taux de 34,43%	5 728	1 478
Différences permanentes	(34)	1 078
Déficit fiscal non activé corrigé de la fiscalité différée	(9 772)	(2 556)
<b>Charge d'impôt réelle</b>	<b>(4 078)</b>	<b>0</b>
<i>Taux d'impôt réel</i>	<i>25%</i>	<i>0%</i>

Aucun actif d'impôt n'a été reconnu, la Société n'étant pas en mesure de déterminer de façon suffisamment fiable à quel horizon elle pourra résorber ses déficits.

### 3.23. Résultat par action

	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>Résultat net consolidé (en milliers d'euros)</b>	<b>(20 715)</b>	<b>(4 293)</b>
Nombre moyens d'actions	6 213 077	6 205 961
<b>Résultat net par action (en euros)</b>	<b>(3,3)</b>	<b>(0,7)</b>

Les instruments de capitaux propres en circulation ne sont pas intégrés dans le calcul du résultat par action car en raison des pertes de la Société sur les exercices, ils sont considérés comme anti-dilutifs.

## 4. Parties liées et rémunération des mandataires sociaux

Les rémunérations versées aux organes d'administration et de surveillance sont décrites dans le tableau ci-après.

<b>en milliers d'euros</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Rémunérations brutes fixes	391	381
Rémunérations brutes variables	345	90
Rémunérations brutes exceptionnelles	180	
Avantages en nature	8	8
Jetons de présence	38	38
<b>TOTAL</b>	<b>963</b>	<b>518</b>

## **5. Objectifs et politiques de gestion des risques financiers**

### **Risque de change**

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison d'une variation des taux de changes. La stratégie de la Société est de favoriser l'euro comme devise dans le cadre de la signature de ses contrats.

Jusqu'à présent, la Société était peu exposée à la variation du taux de change euro dollar US. Du fait de la signature fin 2014 de l'accord de licence et de collaboration avec le groupe pharmaceutique américain Lilly, la société peut être amenée à réaliser des opérations de couvertures de change euro-dollar US et à conclure des opérations de vente à terme.

La Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité résulte dans une plus grande exposition au risque de change. La Société envisagera alors de recourir à nouveau à une politique adaptée de couverture de ces risques.

### **Risque de crédit**

Les créances liées aux subventions publiques et crédit d'impôt recherche présentent un risque de crédit jugé non significatif au regard de l'historique de la société.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières co-contractantes.

Concernant ses clients, la Société estime être peu exposée au risque de crédit compte tenu de la nature des clients avec lesquels elle est en partenariat (grands groupes pharmaceutiques mondiaux). En outre, elle a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié.

### **Risque de liquidité**

Le financement de la Société est réalisé dans le cadre d'une politique mise en œuvre par la Direction Financière.

La structure du financement de la Société est principalement basée sur des fonds propres, le recours à des financements publics (OSEO) et une introduction en bourse.

### **Risque de taux**

La Société ne présente pas d'endettement auprès d'établissement financier et ne présente donc aucun risque de taux.

### **Risque sur actions**

La Société ne détient pas de participations non consolidées ou de titres de placement négociables sur un marché réglementé.

**6. Engagements hors bilan**

Néant